

Groupe de travail régional pour la planification écologique de la protection de la forêt et la filière bois dans le cadre de la Conférence des Parties (COP) d'Île-de-France

Mercredi 13 novembre 2024

Contexte

Cadre : groupe de travail organisé dans le cadre d'une réunion de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) d'Île-de-France coprésidée par le Conseil Régional d'Île-de-France et par la Préfecture de la Région Île-de-France.

Lieu : Amphithéâtre Chassagne de la Préfecture d'Île-de-France.

Participants : environ 40 personnes.



Restitution de la séquence participative autour de la problématique n°1 : « Renouvellement forestier, documents de gestion durable... : comment passer à la vitesse supérieure ? »

Évaluation des freins au renouvellement forestier (RF)

Une liste de **8 freins présélectionnés** était proposée aux participants. Ceux-ci ont évalué ces freins sur une **échelle de 1 à 5** pour déterminer leur degré d'importance, de négligeable à cruciale.

Les résultats de l'évaluation sont les suivants :

Freins proposés	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5	Éval. moy.
Identification des propriétaires et difficultés de contact	0%	4%	30%	19%	48%	4,1
Nombre important de biens vacants et sans maître	7%	22%	26%	22%	22%	3,3
Absence de "volonté de faire" des propriétaires	0%	30%	37%	26%	7%	3,1
Sources de financements éclatées et pas toujours simples à mobiliser	4%	33%	33%	26%	4%	2,9
Équilibre forêt-gibier	15%	11%	41%	19%	15%	3,1
Incertitudes sur le climat futur	19%	4%	30%	41%	7%	3,1
Réticence de la société civile	15%	26%	30%	26%	4%	2,8
Disponibilité en plants forestiers	15%	26%	37%	19%	4%	2,7

Sur 27 évaluations au total

Lecture : les colonnes allant de 1/5 à 5/5 expriment la **part des évaluations des participants pour un frein donné**. Par exemple, 48% des participants ont attribué une évaluation de 5 sur 5 au frein « Identification des propriétaires et difficultés de contact ». La colonne « **Éval. moy.** » donne la **moyenne de l'ensemble des évaluations** pour le frein correspondant.

Le frein « Identification des propriétaires et difficultés de contact » a donc obtenu l'évaluation moyenne la plus forte avec 4,1 points.

On peut considérer qu'un frein est jugé :

- Plutôt important s'il dépasse 3 points en évaluation moyenne ;
- Particulièrement important s'il dépasse 3,5 points ;
- Relativement peu important s'il est inférieur à 3 points.

Echanges sur les freins au renouvellement forestier (RF)

Lors du sondage, les participants étaient invités à **prendre la parole** pour commenter leurs réponses ou proposer d'éventuels autres freins. On peut dresser la synthèse suivante des échanges :

- Frein supplémentaire : **taille des parcelles forestières**. Le morcellement forestier important est renforcé par de nombreuses parcelles de petite taille (moins de 4ha, voire de 1ha) qui représentent 96% des forêts franciliennes et regroupent 142 000 propriétaires. Comment accompagner ces propriétaires forestiers pour le RF ?
- Frein supplémentaire : **manque de valeur économique du bois**. Plus de 70% du bois exploité en Île-de-France est valorisé sous forme de bois-énergie (BE), dont le niveau de rémunération est moindre que le bois d'œuvre (BO). Développer un BO de plus grande qualité en Île-de-France tirerait toute la chaîne de valeur du bois. Il faut renforcer la construction bois en ayant davantage recours aux feuillus (dès leurs première transformation), notamment via la commande publique. Le châtaigner en particulier devrait être davantage exploité, du fait de son fort taux de mortalité et de la bonne maîtrise technique de son utilisation en bois d'œuvre. Plus la valeur économique du bois progressera, en particulier via une valorisation croissante du bois d'œuvre, plus l'intérêt pour cette ressource augmentera et plus l'effet « stockage du carbone » sera important.
- Commentaire : **beaucoup de parcelles ne sont donc pas exploitées ou mises en valeur**. Si des initiatives essaient d'y remédier, il demeure de nombreux bois sans maîtres et vacants, ou avec maîtres mais qui ne valorisent pas leur parcelle. Ces bois peuvent avoir de la valeur ou peuvent être réaffectés en desserte forestière.

Évaluation des freins au déploiement des documents de gestion durable (DGD)

Une liste de **4 freins présélectionnés** était proposée aux participants. Ceux-ci ont évalué ces freins sur une **échelle de 1 à 5** pour déterminer leur degré d'importance, de négligeable à cruciale. Les résultats de l'évaluation sont les suivants :

Freins proposés	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5	Éval. moy.
Complexité des documents et des réglementations qui s'y rapportent	8%	15%	38%	27%	12%	3,2
Coût d'établissement des documents de gestion durable (DGD)	4%	12%	62%	8%	15%	3,2
Temps de traitement des demandes de DGD (manque de moyens humains côté CNPF ou gestionnaires)	0%	19%	38%	27%	15%	3,4
Absence de différentiel de prix de vente entre bois certifiés et non certifiés	4%	31%	35%	19%	12%	3

Sur 26 évaluations au total

Echanges sur les freins au déploiement des documents de gestion durable (DGD)

- Frein supplémentaire : **problème des coûts d'investissement pour les propriétaires privés** et de leur rentabilité malgré l'intérêt de ces investissements pour la société. La valorisation du bois est donc importante à ce titre également et il faut limiter le bois-énergie qui représente plus de 70% du bois valorisé en Île-de-France. Il s'agit en partie d'un problème de renouvellement forestier et du peuplement actuel qui favorise le BE. Le revenu forestier est donc faible et l'investissement difficile. La rentabilité doit être mieux prise en compte dans les DGD.

Propositions d'exemples inspirants ou d'actions à déployer pour répondre à la problématique n°1 : « Renouvellement forestier, documents de gestion durable... : comment passer à la vitesse supérieure ? »

Les participants étaient invités à proposer des **contributions libres** d'exemples inspirants et d'actions à déployer pour le **renouvellement forestier (RF)** et pour les **documents de gestion durable (DGD)**. Ils avaient la possibilité d'approuver la proposition d'un autre participant. Le nombre d'approbations est indiqué entre parenthèses avant le corps de la contribution. Si une contribution a été complétée par une intervention orale, un point sous-jacent complète la contribution. Au total, **31 contributions** ont été recueillies de la part de **20 participants**. L'auteur de la contribution ou du complément oral est indiqué entre crochets si disponible.

RF : exemples inspirants

- (4) ECIF - bourses d'échanges fonciers
- L'ADEME subventionne PEFC France pour co-organiser des actions amont aval sur les besoins en bois certifiés (BO BI BE). Seuls 30% des PSG sont certifiés PEFC en IDF.
- Le réseau des placettes existantes

RF : actions à déployer

- (3) CNPF : faire aboutir un guichet unique des aides (publiques & privées) avec un accompagnement humain
- (2) Pérenniser et stabiliser les conditions d'éligibilité et modalités de financement des programmes types FRANCE NATION VERTE, limiter les contraintes, conserver la logique barème
- (1) Aider à multiplier les expérimentations dans les itinéraires techniques sylvicoles et mélanges d'essences forestières
- Revoir le seuil de surface pour le renouvellement forestier
- Améliorer le dialogue entre les élus et les gestionnaires forestiers
- Augmenter la durée de vie des essences remarquables car les arbres de plus 100 ans fixent plus de carbone que les plants jeunes
- Apporter un accompagnement individualisé des propriétaires privés pour le dépôt de dossier de subventions
- (1) Lancer des ECIF au sein des territoires pour créer des unités foncières permettant l'exploitation et récupérer les biens sans maître pour la desserte [INOÉ]
- Informer les propriétaires forestiers sur la certification forestière et les besoins des entreprises (90% des entreprises de 1ère transformation sont certifiées PEFC)
- Pour à la fois assurer le RF tout en poussant le renouvellement des pratiques agricoles, développer en IDF l'agroforesterie pour valoriser le bois d'œuvre mais également la paille
- Démultiplier l'information sur les aides auprès des propriétaires forestiers
- Réfléchir autrement aux modèles économiques de la filière valorisation de la ressource, investissement productif et accompagnement aux maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

DGD : exemples inspirants

Pas de contribution dans cette catégorie.

DGD : actions à déployer

- CNPF : Rédiger et faire valider des annexes vertes (sites classés, monuments historiques)
- (1) Accompagner les collectivités à la mise en place du régime forestier pour leurs forêts.
 - Complément apporté à l'oral : Il existe une problématique sur les forêts départementales et leurs documents de gestion en retard du fait d'un manque d'aménagistes et de l'importance des sites classés et inscrits qui amplifient les temps de traitement [Département des Yvelines]
- (1) S'appuyer sur les organisations de producteurs pour développer les DGD de façon volontariste
- Harmonisation des réglementations



Restitution de la séquence participative autour de la problématique n°2 : « Emploi et compétences : les personnels qualifiés pour préparer la forêt et les filières de demain vont-ils manquer ? Que faire ? »

Évaluation des métiers selon la tension existante sur le marché de l'emploi ou des compétences

Une liste de **13 métiers présélectionnés** était proposée aux participants. Ceux-ci ont évalué ces métiers sur une **échelle de 1 à 5** pour déterminer leur degré de mise en tension, de négligeable à critique.

Les résultats de l'évaluation sont les suivants :

Métiers proposés	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5	Éval. moy.
Technicien forestier	11%	17%	33%	17%	22%	3,2
Ingénieur et expert forestiers	11%	22%	39%	17%	11%	2,9
Bûcheron	6%	0%	11%	44%	39%	4,1
Conducteur d'engin forestier et chauffeur grumier	6%	6%	22%	33%	33%	3,8
Producteur de bois énergie	22%	33%	33%	11%	0%	2,3
Opérateur de scierie	11%	6%	33%	33%	17%	3,4
Chargé d'approvisionnement	11%	28%	50%	6%	6%	2,7
Ingénieur bois	11%	39%	22%	11%	17%	2,8
Charpentier	0%	17%	56%	17%	11%	3,2
Conducteur de travaux	0%	22%	28%	39%	11%	3,4
Constructeur bois (montage / pose)	0%	17%	39%	33%	11%	3,4
Artisan du bois, menuisier (fabricant / installateur)	6%	17%	61%	17%	0%	2,9
Chargé d'affaires produits bois	22%	33%	22%	17%	6%	2,5

Sur 18 évaluations au total

Echanges sur les métiers selon la tension existante sur le marché de l'emploi ou des compétences

- Question : la **profession de pépiniériste** est-elle en tension ?
 - Réponse de Fibois IDF : il n'y pas de pépiniériste forestier dans la région, ce n'est donc pas un métier qui ressort comme étant en tension en Île-de-France, mais il peut y avoir une tension au niveau des plants.
 - Réponse de Mylène Testut-Neves, Directrice de la DRIAAF : il existe des financements de l'État pour les pépinières afin de renforcer la fourniture de

plants. La tension métier est conjointe avec celle générale sur les métiers de l'horticulture, sur lesquels il existe des besoins.

- **Commentaire : problème de représentativité des réponses.** L'ingénieur-bois n'est pas si facile à trouver, ce que les résultats suggèrent. En réalité, il n'existe que deux écoles d'ingénieurs spécialisés dans le bois et la majorité des diplômés ne se tournent pas forcément vers la construction bois. Il faudrait une vraie école du bois en IDF pour qu'il y ait plus d'ingénieurs à tout niveau [Meha Charpentes et Fibois]
- **Commentaire : il existe des tensions sur l'ensemble des métiers identifiés.** Certains, liés à des structures plus spécifiques et de petites tailles, sont moins connus comme l'artisanat d'art. Il existe donc un manque de main-d'œuvre, quoique le besoin soit moins élevé sur l'amont forestier (1200 projets de recrutement en 2024). À l'inverse, le métier d'ingénieur bois est celui qui, en volume, est le plus recherché (2500 projets de recrutement en 2024) [Fibois]
- **Commentaire d'Aïcha Jairy, secrétaire générale de la COP IDF : un document a été publié** par le Secrétariat Général à la Planification Écologique, en lien avec les professionnels du domaine, **mettant en lumière les tensions sur les métiers ainsi que les transformations à anticiper** pour pallier les évolutions futures
- **Commentaire : il existe 150 000 propriétaires forestiers en IDF, mais aucun d'entre eux n'est un professionnel forestier** et seuls 4 vivent de l'activité forestière. Pour l'entretien, il faudrait un ouvrier sylvicole pour 200 hectares. Il faudrait donc 1000 ouvriers en IDF et seuls 5 sont formés par an dans la région. Ce manque joue un rôle dans le dépérissement des forêts car les propriétaires manquent de main d'œuvre. Les **salaires régionaux seront également trop faibles** pour attirer des ouvriers extrarégionaux. Proposer des « plans de bataille extraordinaires » pour la forêt francilienne restera vain s'il manque « les soldats » [Fransylva]
- **Commentaire : manque d'entrepreneurs de travaux.** Qu'il s'agisse d'entretien ou de régénération, on manque d'ouvriers formés et de savoir-faire pour la gestion de la régénération naturelle ou la gestion de la futaie à couvert continu
- **Commentaire : problème de rentabilité des machines.** Chez INOÉ, les machines n'ont pas pu être utilisées 30% du temps de l'année en raison des conditions météorologiques et des interdictions d'accès. Vu le prix des machines, l'activité forestière serait insuffisante pour assurer la rentabilité de l'activité. Il faut du matériel de réserve au niveau territorial qui soit exploité lorsque c'est possible, en faisant au passage de la formation et en s'assurant que les conducteurs peuvent vivre de leur activité [INOÉ]

Propositions d'exemples inspirants ou d'actions à déployer pour répondre à la problématique n°2 : « Emploi et compétences : les personnels qualifiés pour préparer la forêt et les filières de demain vont-ils manquer ? Que faire ? »

Au total, **35 contributions** ont été recueillies de la part de **25 participants**. L'auteur de la contribution ou du complément oral est indiqué entre crochets si disponible.

Exemples inspirants

- Faire naître les vocations en proposant aux enfants des rencontres de forestiers, c'est le sens des forêts pédagogiques de l'URCOFOR Île-de-France
- (1) Initiative VERY WOOD METIERS
 - Complément apporté à l'oral : initiative des professionnels de l'amont forestier, elle vise à mettre en valeur leur activité par des rencontres au sein des entreprises. Celle-ci intègre insuffisamment les métiers de l'aval, mais pourrait à terme constituer une bannière commune reconnue pour les métiers du bois.
- Développer le bûcheronnage sportif pour démocratiser plus largement le métier de bûcheron ?
- École Supérieure du Bois, partenariat par exemple écoles d'architecture avec ETSP ou Gustave Eiffel
- Utiliser des maisons forestières à l'abandon pour loger des jeunes en contrats d'apprentissage.
- Bénéficier d'une réserve de matériel
- Brigades insertion axées sur les travaux sylvicoles / Projet de mise à disposition CHEP de parcelles forestières pour la formation / Animation en forêts // Département des Yvelines
- Faire intervenir le SNU

Actions à déployer

- (2) Réfléchir à une action ciblée « logement » pour les « soldats » de la forêt
- (2) Enseigner la construction dans les écoles d'architecture et d'ingénieurs
- (2) Créer un système de formation continue pour les ouvriers sylvicoles [Fransylva]
- (2) Créer une école d'ingénieurs bois en Île-de-France
 - Complément apporté à l'oral : l'École Supérieure du Bois (ESB) a des antennes à Nantes et Lyon et pas en IDF où il n'existe qu'un Bachelor de conducteur de travaux et construction bois ouvert en 2023 qui n'attire à ce stade qu'un nombre limité d'élèves
- (1) Développer la formation continue pour la construction bois
 - Complément apporté à l'oral : la formation initiale est importante, mais pas suffisante vu les évolutions des métiers et les évolutions des normes en construction. La formation continue est donc une nécessité dans le bâtiment pour s'assurer de trouver de la main d'œuvre formée.
- (1) Multiplier les rencontres Élèves/Entreprises pour donner envie de rejoindre la filière : seul un pro de terrain peut convaincre un jeune intéressé par le terrain

- (1) Mieux présenter la filière comme une filière d'avenir au cœur de la transition
- (1) Améliorer la visibilité des lycées agricoles dans les choix d'orientation
- Renforcer les temps de présence en entreprise lors des formations forestières
- Favoriser l'accès au logement des ouvriers forestiers [Fransylva]
- Filière bois dans les lycées agricoles
- Former les ouvriers forestiers à de nouvelles techniques d'entretien
- Changer l'appellation bûcheron pour un terme plus attractif pour les jeunes
- Que les ouvriers forestiers ne soient pas tentés de partir dans les métiers d'entretien des parcs et jardins
- Accepter de couper des arbres
- Améliorer la formation des ingénieurs forestiers (souvent un an de spécialité)
- Ouvrir les écoles d'ingénieurs à la construction bois type ESTP



Restitution de la séquence participative autour de la problématique n°3 : « Stockage du CO₂ dans les produits bois : comment remplacer la ressource feuillue au centre du jeu et accélérer l'essor de la transformation et de la construction bois en Île-de-France ? »

Évaluation des freins au stockage du CO₂ et à la construction bois en Île-de-France

Une liste de **8 freins présélectionnés** était proposée aux participants. Ceux-ci ont évalué ces freins sur une **échelle de 1 à 5** pour déterminer leur degré d'importance, de négligeable à cruciale.

Les résultats de l'évaluation sont les suivants :

Freins proposés	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5	Éval. moy.
Diversité d'essences feuillues en Île-de-France et complexité technique (standardisation plus difficile que pour les résineux)	19%	19%	14%	29%	19%	3,1
Équipements de sciage non adaptés (lignes de coupe spéciales)	10%	14%	33%	19%	24%	3,3
Importance des bois de qualité secondaire et des bois de taillis	5%	38%	33%	19%	5%	2,8
Sous-développement du marché local par rapport aux flux de valorisation actuels extrarégionaux voire européens	0%	14%	33%	29%	24%	3,6
Coût, solidité financière et capacité d'investissement des scieries feuillues	5%	14%	19%	38%	24%	3,6
Coût du foncier en Île-de-France	0%	24%	33%	19%	24%	3,4
Absence de main d'œuvre	14%	5%	29%	19%	33%	3,5

Réticences à l'utilisation du bois dans le cadre des normes incendies	5%	33%	33%	24%	5%	2,9
---	----	-----	-----	-----	----	------------

Sur 21 évaluations au total

Echanges sur les freins au stockage du CO₂ et à la construction bois en Île-de-France

- Frein supplémentaire : **manque de commande publique**. La commande publique tire la demande, d'autant plus en période de crise de la promotion privée et de l'immobilier en général. Or, aujourd'hui, la **commande privée représente toujours plus de 80% de la commande**. L'investissement public se fait aujourd'hui beaucoup sur le renouvellement forestier et l'appareil productif, mais **insuffisamment sur le financement de projets et les usages du bois**. Il faudrait aujourd'hui des plans de plusieurs milliards d'euro pour opérer un **changement systémique** [Fibois].
 - Commentaire : la commande publique est cependant limitée et parfois menacée par les baisses de crédits de fonctionnement. Le **budget des collectivités et sa défense est un prérequis** pour assurer que la commande publique joue ce rôle.
- Commentaire : il aurait fallu distinguer le problème de **diversité d'essences feuillues** en Île-de-France et la question de la **complexité technique**. Le châtaignier est par exemple parfaitement **maîtrisé techniquement** et représente **50% des essences franciliennes**. Il faudrait également distinguer la 1^{ère} transformation et la 2^{ème} transformation, la 2^{ème} **transformation étant plus complexe** et uniquement réalisée par 2 entreprises en France.

Propositions d'exemples inspirants ou d'actions à déployer pour répondre à la problématique n°3 : « Stockage du CO₂ dans les produits bois : comment replacer la ressource feuillue au centre du jeu et accélérer l'essor de la transformation et de la construction bois en Île-de-France ? »

Au total, **16 contributions** ont été recueillies de la part de **12 participants**. L'auteur de la contribution est indiqué entre crochets si disponible.

Exemples inspirants

- (6) Que les collectivités s'engagent dans le « Pacte bois-biosourcés » piloté par Fibois
- (1) Découpler les financements à toutes les échelles de la filière. Intégrer un mode projet dans les financements régionaux et nationaux (approche plus pragmatique)
- (1) La région des Hauts-de-France pour la valorisation du feuillu : commande publique, caractérisation du feuillu, développement de scieries de 1^{ère} et 2^e transformation

- (1) Travaillons sur la possibilité d'installer une scierie « feuillus » sur l'Eco pôle bois (78) pour les besoins de projets régionaux (40 ha dédiés à la filière et sa réindustrialisation)
- Complément apporté à l'oral : Un éco pôle bois a émergé à l'initiative d'INOÉ à Carrières-sous-Poissy et qui devrait se développer avec un quai fluvial partagé. Ce pôle permettrait de regrouper des unités de production de 1^{ère} et 2^{ème} transformation. La zone comprend déjà une unité de granulation feuillus, une unité de production de bois-déchet et bois-recyclage et une unité de pyrogazéification pour produire de la chaleur. L'éco pôle cherche des partenaires pour continuer de structurer la filière et d'accueillir de la formation [INOÉ].

Actions à déployer

- (5) Créer une unité de seconde transformation en Île-de-France (lamellé collé/ BO) au plus proche du marché
- (2) Développer des constructions en petite section
 - Complément apporté à l'oral : il faut que la commande publique tire le marché en se fondant sur la petite section pour pouvoir favoriser l'exploitation du bois massif
- (1) Normer les feuillus pour la construction comme le sont les résineux [Fransylva]
 - Complément apporté à l'oral : les feuillus sont plus variés et donc moins normés, bien qu'il existe tout de même des classements mécaniques
- (1) Favoriser la transformation et l'utilisation de bois feuillus dit "secondaire"
 - Complément apporté à l'oral : il s'agit des essences en marge comme le noyer ou le merisier, qui ne sont plus très utilisées aujourd'hui.
- (1) Développement de scieries de 1^{ère} transformation
 - Complément apporté à l'oral : la première transformation reste primordiale d'autant que la seconde transformation coûte plus cher. Elle doit donc être privilégiée, car elle suppose des investissements moins lourds. Il a existé en Île-de-France 50 scieries, il n'en reste que 5 aujourd'hui dont une seule de grande capacité.
- (1) Travailler avec les grandes enseignes à destination du grand public : Leroy Merlin, Castorama...
- Initier des commandes publiques d'envergure sur le mobilier urbain en feuillu pour montrer l'exemple
- Éviter que les belles tiges de chêne partent en Chine pour revenir sous forme de parquet. Adieu la valeur ajoutée.



Restitution de la séquence participative autour de la problématique n°4 : « Relations forêt-société : faut-il repenser les modes de concertation locale et de communication face à la défiance ou aux oppositions à la gestion forestière ? »

Évaluation des méthodes de communication et de concertation et des actions à déployer pour répondre à la problématique n°4 : « Relations forêt-société : faut-il repenser les modes de concertation locale et de communication face à la défiance ou aux oppositions à la gestion forestière ? »

Au total, **36 contributions** ont été recueillies de la part de **26 participants**. L'auteur de la contribution est indiqué entre crochets si disponible.

Modes de communication / concertation qui ne fonctionnent pas

- (1) Ne pas prévenir en amont les communes lorsqu'une intervention d'ampleur est réalisée
- Le monologue
- Refuser le dialogue avec les associations de défense de l'environnement
- Croire qu'être une association de défense de la nature vaut expertise forestière

Modes de communication / concertation qui fonctionnent

- (3) ONF : exemples des instances de concertation mises en place dans certaines forêts domaniales (forêt d'exception, chartes forestières, concertation dans la rédaction des DGD)
- (2) La certification forestière existe déjà pour concilier les usages en forêt et apporter des garanties quand des coupes et travaux sont réalisés en forêt
- (1) Expliquer qu'une forêt qui n'est pas entretenue ni cultivée est une forêt qui brûle
- (1) Développer des instances de gouvernance dans les forêts, associant tous les propriétaires
- (1) ONF : rencontres entre forestiers et public sur le terrain
- Comité de gestion des forêts avec toutes les parties dont les associations de protection de la nature
- Un échange de points de vue (entre ONG environnementales et forestiers) qui passe par l'action : réalisation conjointe de travaux forestiers, suivis et mesures naturalistes
- Anticiper les sensibilités potentielles des coupes vis-à-vis du public. Adapter le niveau de concertation à l'enjeu
- Voir relations avec le collectif « Ensemble Sauvons la forêt » de Chantilly - [FNE IDF]
 - Complément apporté à l'oral : dépérissement en forêt Chantilly créant des réactions de la part des riverains. Un collectif s'est formé pour interagir avec les forestiers et mieux comprendre la situation. Il a abouti et servi de source

de main d'œuvre de personnes prêtes à se mobiliser pour des activités forestières

Actions à déployer

- (2) Utiliser l'art et la culture pour accélérer la sensibilisation du grand public aux enjeux de la forêt. Ex : les nuits des forêts
 - Complément apporté à l'oral : événement d'une quinzaine de jours rassemblant 230 forêts et de nombreux forestiers publics et privés
- (2) Sensibiliser l'école primaire à la forêt et son économie
- (1) Améliorer les contrôles sur les chantiers de coupes dans le privé (Cas Septeuil) / Former les élus locaux / Redonner confiance dans les instances publiques
- (1) Expliquer via des vidéos l'engagement de propriétaires privés et publics dans la certification visant à garder les équilibres forestiers, production, usages en forêt et biodiversité
- Arrêter les coupes rases et développer la futaie irrégulière
- Développer l'agroforesterie
- Faire comprendre la diversité des cas sylvicoles et la justification des situations amenant aux coupes rases
- Kit de communication pour les élus et les propriétaires privés : c'est quoi la gestion, pourquoi on intervient en forêt...
- Organiser des visites des forêts urbaines en première couronne comme dans les Hauts-de-Seine avec les associations
- La coupe rase doit être déployée sur plusieurs années quand elle est d'ampleur dans une forêt en conservant des îlots pour limiter l'impact paysager et sur la biodiversité.
- Augmenter la diversité des modes de traitement plutôt que se focaliser sur une gestion à couvert continu, inapplicable sur certains types de peuplement, trouver des itinéraires innovants
- Organiser des opérations de nettoyage des forêts comme celle de Meudon depuis 40 ans